

## CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

semaine du : 22 au 26 juin 2015					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
8920	Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamigue -et- Commission scolaire de Rouyn-Noranda	5110	Me André G. Lavoie	Enseignante - Renvoi - Moyen préliminaire par le syndicat - Délégation de pouvoir - Décision prise par le comité exécutif de la commission scolaire.	Moyen préliminaire accepté - Grief accueilli
8921	Syndicat de l'enseignement de la Région de Québec -et- Commission scolaire des Premières-Seigneuries	5110	Me Huguette April	Enseignant - Poursuite au criminel - Suspension sans traitement - Jugement reconnaissant la culpabilité pour viol de l'enseignant - Démission de l'enseignant et prise de sa retraite - Renvoi de l'enseignant.	Grief contestant la suspension sans traitement : rejeté. Grief contestant le renvoi : accueilli
8922	Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal -et- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	5110	Me Pierre Daviault	Enseignant - Demande de remise - Recours pendant devant la Commission des relations du travail (47.2 C.t.) -	Requête accueillie
8923	Union des employés et employées de service (section locale 800) -et- Commission scolaire New Frontiers	6341	Me Jean Pierre Villagi	Employé de soutien - Mesures disciplinaires (suspension sans traitement) - Respect de la procédure pour imposer une mesure disciplinaire.- Rétrogradation - Respect d'une politique de l'employeur pour la reprise de temps.	Griefs partiellement accueillis - rétrogradation annulées

8924	Syndicat des professionnels et professionnelles de l'éducation du Bas-Saint-Laurent -et- Commission scolaire des Monts-et-Marées	5210	M. Daniel Chabonneau	Professionnel - Congé pour absence maladie - Notion d'invalidité - Droit au retour progressif - Preuve médicale - Prépondérance de l'opinion du médecin traitant	Grief rejeté
8925	Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean -et- Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	5110	Me Francine Beaulieu	Enseignant - Règles de formation des groupes - Intégration d'élèves EHDAA - Notion d'élève à risque.	Grief accueilli (il s'agit d'un grief déposé sous la convention 2005-2010)